

# Le Palinzard

## PÉRIODIQUE DE LA COMMUNE D'ÉPALINGES

### BILLET MUNICIPAL



#### ÉPALINGES, UNE COMMUNE EN MOUVEMENT

**Depuis plusieurs années, la nécessité de la construction de logements protégés a été évoquée dans ces colonnes. Notre société vieillit, la proportion des personnes âgées qui vivent en son sein s'accroît. Ce phénomène touche bien évidemment notre commune et va progresser encore ces prochaines années en raison de l'arrivée dans le troisième âge de la génération du baby-boom.**

Dans son programme de législature 2011-2016, la Municipalité a mis la construction de logements protégés en priorité. La généreuse donation de M. Kamprad va permettre d'accélérer considérablement l'avancement de ce projet. La Municipalité envisage, en effet, la construction d'une quarantaine d'appartements protégés, répartis sur deux parcelles. Une vingtaine de logements seront construits sur une parcelle située à l'extrémité de la route de la Croix-Blanche, qui jouit d'une situation idéale du point de vue de la mixité intergénérationnelle et sociale. La seconde partie de ce projet sera réalisée sur une parcelle communale à proximité de l'EMS La Girarde. Sur cet emplacement, il sera indispensable de créer une mixité intergénérationnelle en construisant également des appartements à loyer modéré pour les familles ainsi que des locaux communs de rencontre et de services. C'est donc une quarantaine d'appartements, dont vingt protégés, répartis dans deux bâtiments, qui seront construits à proximité de l'EMS.

Au final, le nombre d'appartements protégés sis sur notre commune s'élèvera à un peu plus de cinquante, compte tenu des douze existant déjà et gérés par la Fondation Mont-Calme à la Croix-Blanche.

Le concours d'architecture a été lancé. A l'automne, le ou les lauréats seront désignés et la population sera invitée à découvrir les différents projets. La Municipalité souhaite réaliser un projet exemplaire, simple et rationnel. Elle profitera de cette opportunité pour entreprendre des actions dans le but de développer la solidarité intergénérationnelle et d'apporter des solutions concrètes aux préoccupations des personnes âgées, par la mise en relation des habitants et d'autres acteurs locaux (commune, établissement médicosocial, centre médicosocial, associations, etc.).

Cette réalisation, ajoutée à la présence de l'EMS La Girarde, à l'agrandissement de la Clinique Sylvana et à l'installation prochaine d'un centre médico-chirurgical aux Croisettes, va encore renforcer l'attractivité d'Épalinges !

Depuis quelques années, et surtout depuis l'arrivée du M2, force est de constater que l'intérêt pour notre commune ne faiblit pas. Les statistiques démontrent qu'entre 2005 et 2012 la population est passée de 7859 à 8884, soit une augmentation de 12,5%. Le nombre d'enfants de moins de 16 ans a évolué durant la même période de 1564 à 1625, soit une augmentation de 3,9%, et pour la première fois, à la rentrée 2012, l'établissement scolaire a dépassé les 1000 élèves.

La construction du Centre de vie enfantine de la Croix-Blanche a permis de donner une première réponse significative à cette évolution. Le nombre de places d'accueil de l'enfance est passé de 192 à 330 à la rentrée scolaire 2012, soit une augmentation de plus de 70%. Aujourd'hui, Épalinges est une des rares communes du canton en mesure de satisfaire aux besoins d'accueil des parents qui en ont fait la demande.

Mais la Municipalité ne peut se satisfaire de ce constat. En effet, selon toute probabilité, en fonction des possibilités de construction actuelles, Épalinges dépassera les 10 000 habitants dans quelques années. Cet accroissement de population pourrait générer une augmentation sensible du nombre d'enfants en âge de scolarité.

C'est donc aujourd'hui que les autorités doivent prévoir le développement et le financement des infrastructures de demain. Votre Municipalité, avec l'appui du Conseil communal, est prête à relever ce défi.



Pierre Jolliet, municipal

### À MÉDITER

**AVANT D'ÊTRE MARIÉ, J'AVAIS SIX THÉORIES SUR LA FAÇON D'ÉLEVER LES ENFANTS ; MAINTENANT, J'AI SIX ENFANTS ET PAS DE THÉORIE.**

John Wilmot

### SOMMAIRE

◆ Billet municipal	1
◆ Echos du Conseil communal	2
◆ La Municipalité informe	3
◆ Communications de la Municipalité	4-5
◆ Animations	6
◆ Vie des sociétés	7
◆ Mémento des manifestations	8
◆ Découvrez votre commune	8



## SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2013

**Le président, M. Yosefi, ouvre la séance en présence de 63 conseillers. Il souhaite la bienvenue au public et aux conseillères et conseillers présents. Il débute la séance par les communications et passe ensuite à l'ordre du jour.**

Deux nouveaux conseillers sont assermentés ce soir, il s'agit de M. Laurent Käslin du groupe PLR et de M. Idrees Samim du groupe Socialiste. Le président leur souhaite la bienvenue au sein du Conseil communal.

Le préavis concernant l'acquisition de quatre nouveaux véhicules et de deux saleuses pour le Service communal des travaux ainsi que pour une nacelle élévatrice pour les conciergeries fait l'objet d'un amendement de la part du groupe PLR. Le véhicule à nacelle proposé suscite beaucoup de questions. La Municipalité apporte quelques précisions au fait que cette nacelle sera utile pour bon nombre de travaux et de réparations et qu'elle sera à disposition immédiate de la voirie et du Service du feu en cas d'urgence. Finalement, le préavis est accepté tel que présenté initialement.

Le préavis relatif à l'équipement de quatre écopoints fait l'objet d'un amendement qui consiste à renoncer à la construction d'une surface en dur ainsi qu'à la pose d'éclairages dans les écopoints situés au chemin de Ballègue et à la place de la Croix-Blanche. La Municipalité est invitée à valider ou adapter le concept concernant les conteneurs et l'équipement de ces places après une période-test. La Municipalité ne peut pas laisser attendre la population et demande de préparer ces écopoints le plus rapidement possible. Le Conseil vote en faveur du préavis initialement présenté.

Le préavis relatif au crédit d'étude pour l'aménagement de la place des Croisettes a été accepté à l'unanimité. Cette étude sera coordonnée avec celle sur le Plan de mobilité communal.

Enfin, le Conseil communal se prononce et accepte le crédit d'étude de CHF 486 000.– pour l'organisation d'un concours d'architecture concernant le projet de construction de logements protégés et subventionnés sur les parcelles 501 et 575, propriétés de la commune d'Epalinges.

La parole est ensuite donnée à la Municipalité qui fait part de ses communications, parmi lesquelles nous citerons:

M. le Syndic, Maurice Mischler, annonce que dès le 2 mai et ensuite tous les jeudis sera proposé à la population d'Epalinges un concept d'Urban Training. Cette activité, qui consiste à utiliser les équipements urbains et forestiers pour faire une activité physique en plein air, est destinée à toute personne voulant faire ou refaire du sport sans danger et ceci dans un esprit ludique.

M. Pierre Jolliet, municipal, annonce que, suite aux différends en cours qui durent depuis plusieurs mois entre la Municipalité et les assurances concernant le terrain synthétique de la Croix-Blanche, la Municipalité se rendra à une audience de conciliation qui aura lieu en mars.

M. Alain Monod, municipal, est heureux d'annoncer que lors de la 25<sup>e</sup> édition du Téléthon qui a eu lieu à fin 2012, le Service de Défense Incendie et de Secours a dégagé un excédent qui a permis de verser la somme de CHF 3 867.05 au Téléthon Suisse. Il félicite encore notre Service du feu qui s'est une fois de plus beaucoup investi dans cette manifestation.

Beaucoup moins réjouissant: il annonce que notre commune est de plus en plus victime d'incivilités. Pour 2012, le coût de ces incivilités se monte à CHF 50 000.– pour nos contribuables, tous événements confondus (vitres cassées, bancs endommagés, tags, etc.).

M. Bernard Krattinger, municipal, informe que dans le cadre de la motion qui porte sur l'accessibilité aux bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite, sont prévus la pose d'un ascenseur d'escalier à plateforme dans la grande salle, l'installation d'une porte coulissante automatisée à l'entrée de la Maison de commune ainsi que des places de stationnement réservées sur le parking de la Croix-Blanche.

La séance se termine à 22 h 35 et le président M. Yosefi donne rendez-vous à la prochaine séance du Conseil le 23 avril à 20 h 15.

Mazyar Yosefi  
Président du Conseil communal

Fabienne Gheza  
Secrétaire du Conseil communal

## SÉANCE DU 23 AVRIL 2013

**Présidée par M. Perret, premier vice-président, cette séance a vu le Conseil communal, à la quasi-unanimité pour chaque objet:**

- accepter une demande de crédit pour l'acquisition d'un véhicule destiné à la gestion des écopoints de la commune;
- approuver une demande de crédit pour l'aménagement de jardins familiaux et d'un parc aux oies;
- octroyer un crédit pour la construction de collecteurs en système séparatif au chemin du Petit-Vennes/chemin des Roches;
- approuver le transfert au domaine public de deux parcelles sises aux chemins de la Cabolétaz et de la Jaquière;
- approuver la modification du Plan général d'affectation et des limites de construction au chemin du Polny 5-7.

Au surplus, il a pris acte de la réponse favorable de la Municipalité concernant le postulat de M. Yves Giroud (soc.) proposant la création d'un groupe bénévole de soutien pédagogique.

La séance s'est terminée à 21 h 45. La prochaine séance du Conseil communal se tiendra le 25 juin.

Michel Perret, premier vice-président

## ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le texte «Echos du Conseil communal» résumant la séance du mardi 13 novembre 2012. Dans les communications transmises par la Municipalité, M. Alain Monod, municipal, a annoncé **un boni** de CHF 342 258.– dans le cadre du bouclage des comptes relatifs aux travaux de réfection du bâtiment abritant la piscine et la salle de gymnastique de Bois-Murat (et non pas un excédent comme indiqué).

## DISPOSITIF EN CAS DE CANICULE

**Depuis 2009, le Canton et les communes ont mis en place un dispositif en cas de canicule. Son objectif est de prévenir ou d'atténuer les atteintes dues aux fortes chaleurs chez les personnes les plus vulnérables, en particulier les personnes âgées, surtout si elles vivent seules.**

**Conseils en cas de grandes chaleurs:**

**1 Se reposer... rester au frais**

Rester chez soi, réduire l'activité physique.

**2 Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir**

Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit.

Porter des vêtements clairs, amples et légers et se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps.

**3 Boire régulièrement... manger léger**

Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif.

Prendre des repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes et produits laitiers.

Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique.

**Symptômes possibles d'un coup de chaleur:** faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Dans ce cas, il faut agir immédiatement: faire boire et rafraîchir la personne, appeler son médecin traitant; en cas d'absence, aviser la Centrale des médecins de garde **0848 133 133**.

## COMPTES COMMUNAUX 2012

Les comptes communaux se soldent pour 2012 par un excédent de revenus de CHF 5'253.19 après amortissements supplémentaires de CHF 4'989'040.10 et attribution de CHF 1'286'520.- à des fonds de réserve.

	COMPTES 2012	Budget 2012	Ecart en CHF		en %
<b>REVENUS</b>	<b>59'052'445.80</b>	40'782'630.00	+ 18'269'815.80		+ 44,80
Dons et legs (fonds affecté)	- 10'000'000.00	0.00			
Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	- 376'431.45	- 2'607'730.00			
Ecritures internes	- 520'406.46	- 509'200.00			
Revenus épurés *	48'155'607.89	37'665'700.00	+ 10'489'907.89		+ 27,85
<b>CHARGES</b>	<b>59'047'192.61</b>	40'795'140.00	+ 18'252'052.61		+ 44,74
Amortissements	- 6'971'496.73	- 1'943'600.00			
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- 12'625'639.32	0.00			
Ecritures internes	- 520'406.46	- 509'200.00			
Charges épurées *	38'929'650.10	38'342'340.00	+ 587'310.10		+ 1,53
<b>EXCÉDENT DE REVENUS / (-) CHARGES</b>	<b>5'253.19</b>	- 12'510.00			

\* Les revenus et charges épurés (avec effet sur les liquidités) sont obtenus après soustraction des opérations sans effet monétaire.

Les revenus, comme les charges, ont été plus importants que prévu. La principale raison en est bien entendu la généreuse donation de CHF 10'000'000.- de la part de M. Kamprad pour les appartements protégés qui a alimenté un fonds uniquement destiné à la construction et à la gestion de ces appartements. Ce montant étant affecté, il ne peut pas être considéré comme une recette extraordinaire dans le cadre du compte de fonctionnement. Concernant ces appartements protégés, le concours d'architecture est ouvert et le résultat sera donné à la fin de cette année. Un autre revenu extraordinaire est un correctif sur la prise en charge de dépenses thématiques 2010 non déclarées en 2011 qui engendre une recette extraordinaire de CHF 1'628'433.95 en 2012, alors qu'elle aurait dû être perçue en 2011.

Concernant les rentrées fiscales, elles ont augmenté de 15,5% par rapport au budget.

Désignation	COMPARAISON DES IMPÔTS (chapitre 210)				Comptes 2011	Ecart C12/C11	
	Comptes 2012	Budget 2012	Ecart C12/B12			Ecart C12/C11	
Coefficient communal	66	66	en CHF	en %	64	en CHF	en %
Impôt sur le revenu	20'970'585	20'000'000	+970'585	+4.85	18'418'408	+2'552'176	+13.86
Impôt sur la fortune	3'165'586	3'000'000	+165'586	+5.52	2'724'421	+441'165	+16.19
Impôt à la source	1'365'123	550'000	+815'123	+148.20	626'075	+739'047	+118.04
Impôt sur la dépense	224'092	330'000	-105'908	-32.09	312'977	-88'885	-28.40
Impôt sur le bénéfice des personnes morales	506'451	450'000	+56'451	+12.54	692'885	-186'434	-26.91
Impôt sur le capital des personnes morales	176'135	90'000	+86'135	+95.71	127'330	+48'805	+38.33
Impôt complémentaire sur les immeubles	118'228	100'000	+18'228	+18.23	117'830	+398	+0.34
Impôt foncier	1'689'015	1'700'000	-10'985	-0.65	1'612'322	+76'693	+4.76
Droits de mutation	1'443'831	800'000	+643'831	+80.48	960'969	+482'862	+50.25
Impôt sur les successions et donations	1'205'371	450'000	+755'371	+167.86	669'953	+535'418	+79.92
Impôt sur les chiens	18'780	20'000	-1'220	-6.10	19'400	-620	-3.20
Impôt sur les tombolas et lotos	320	1'000	-680	-67.98	308	+12	+3.94
Impôts récupérés après défalcaton	78'359	50'000	+28'359	+56.72	41'458	+36'901	+89.01
Patentes tabac	1'491	500	+991	+198.14	919	+572	+62.25
Intérêts de retard sur impôts	218'596	180'000	+38'596	+21.44	195'501	+23'095	+11.81
Amendes et soustractions	0	100	-100	-100.00	0	+0	+0.00
Part à l'impôt sur les gains immobiliers	1'644'006	700'000	+944'006	+134.86	929'059	+714'947	+76.95
<b>Recettes fiscales brutes</b>	<b>32'825'969</b>	<b>28'421'600</b>	<b>+4'404'369</b>	<b>+15.50</b>	<b>27'449'815</b>	<b>+5'376'152</b>	<b>+19.59</b>

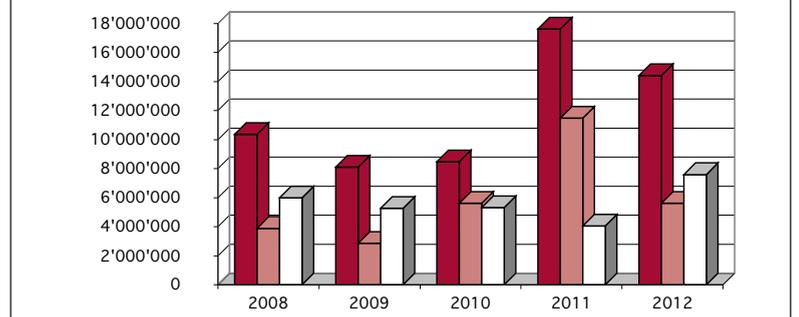
Ce résultat doit être pondéré par le fait qu'une partie des recettes conjoncturelles, soit CHF 2'177'732.80, sera reversée au canton.

Il est également important de noter que la politique d'investissements de la Municipalité a été modifiée ces dernières années. En effet, afin de satisfaire à l'article 15 du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), toutes les dépenses supérieures à CHF 50'000.- (hors entretien courant) font maintenant l'objet de préavis distincts au Conseil communal.

Les dépenses courantes ou les charges épurées ont quant à elles augmenté de CHF 5'530'776.82 (+ 16,56%) par rapport à l'année précédente et de CHF 587'310.10 (+ 1,53%) par rapport au budget.

Les charges cantonales et à d'autres communes ou associations de communes représentent à elles seules le 56,73% des charges épurées 2012 (52,23% en 2011). Cette augmentation est inquiétante et nous espérons que la tendance s'inversera rapidement grâce, notamment, à des négociations pilotées par l'UCV. En revanche, les charges maîtrisables sont légèrement inférieures au budget grâce à une gestion rigoureuse de celles-ci. Enfin, si la dette communale a légèrement augmenté en raison notamment de la fin des travaux de construction du Centre de vie infantine et de l'extension du collège de la Croix-Blanche, ainsi qu'en prévision de nombreux futurs investissements, l'endettement net ainsi que les charges liées à cet endettement ont diminué.

Dette communale	28'575'000	27'570'000	28'365'000	28'260'000	31'555'000
	2008	2009	2010	2011	2012
Endettement net	10'355'642	8'095'282	8'480'970	17'606'613	14'414'942
Investissements nets	3'896'901	2'870'930	5'621'060	11'490'595	5'614'477
Autofinancement	5'991'468	5'270'578	5'321'508	4'051'739	7'597'524



Je tiens à remercier les employés de la commune, mes collègues municipaux et le Conseil communal pour leur soutien constant à contribuer à maintenir des finances saines dans notre commune!

Maurice Mischler, syndic

### STADE DE LA CROIX-BLANCHE – ÉTAT DE LA SITUATION

Le 24 juin 2008, le Conseil communal adoptait le préavis de CHF 1'650'000.- relatif à la construction d'une zone sportive, comprenant un terrain de football synthétique, un terrain multisports et un skatepark.

Au début de l'année 2009, le Conseil communal a accepté le préavis municipal concernant la modification du projet (travaux complémentaires – caissons en bois estimés à CHF 193'000.-), ne nécessitant pas de crédit supplémentaire compte tenu que la dépense devait pouvoir être englobée dans le coût total des travaux initialement voté.

A la fin de l'édification du remblai de la plateforme, en juin 2010, une instabilité des caissons de soutènement en bois a été constatée, nécessitant l'arrêt du chantier. Ces problèmes proviennent d'une géologie particulièrement perturbée du sous-sol, qui n'avait pas été prévue. Diverses solutions ont été proposées par les ingénieurs, mais ces solutions entraînent toutes des surcoûts de plus d'un million de francs.

Au vu de ces éléments, compte tenu de l'importance des montants engagés, la Municipalité a souhaité que soient déterminées clairement les responsabilités des différents partenaires. La Municipalité a préparé et déposé une requête de conciliation devant la Chambre patrimoniale en vue de trouver un arrangement financier. Malheureusement, cette démarche n'a pas abouti. La procédure juridique va donc se poursuivre.

La Municipalité souhaite que ce différend se règle au plus vite. Elle regrette ce contretemps vis-à-vis des footballeurs et des futurs usagers de cette installation. Cependant, au vu de l'importance du montant du litige, sa priorité est, en premier lieu, de sauvegarder les intérêts de la Commune.

## COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

## NONAGÉNAIRES FÊTÉS

M. Mazyar Yosefi, en sa qualité de président du Conseil communal, et M. Michel Perret, en tant que premier vice-président du Conseil communal, ont eu le plaisir de rendre visite à quatre nonagénaires de notre commune en compagnie de M<sup>me</sup> Viredaz-Bader, photographe.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

**M. Paul Borcard**

Anniversaire : 13 février

M. Paul Borcard a passé toute son enfance sur les hauts de Montreux, à Baugy-sur-Clarens plus précisément. Au terme de la «prim'sup», il a entrepris un apprentissage de bobineur à Vevey puis a tout naturellement quitté le domicile familial pour aller exercer son métier et vivre sa vie à Genève, puis à Lausanne. Monteur au service des dérangements PTT, il a eu l'occasion de sillonner notre pays au gré de ses interventions.

Au chapitre des loisirs, il avoue spontanément avoir beaucoup apprécié la marche en plaine ou en montagne, mais en solitaire pour apprécier au maximum le contact avec la nature. Son autre attrait a été pour les romans policiers. Lorsqu'il était malade, il lui arrivait de lire un polar par jour, fidèle à une même collection. Il garde aussi un vague souvenir d'activités chorales, notamment au sein du Chœur d'hommes de Chailly (Montreux).

Nous ne pouvons que souhaiter à M. Borcard de garder encore longtemps la santé, l'humour et l'optimisme qu'il nous a permis d'apprécier au cours de cette brève rencontre. M.P.

**M<sup>me</sup> Anna Forster**

Anniversaire : 30 mars

En compagnie de M<sup>me</sup> Viredaz-Bader, nous avons rendu visite à M<sup>me</sup> Anna Forster, le 5 avril dernier; une rencontre très intéressante durant laquelle elle était entourée de sa famille. M<sup>me</sup> Forster a eu un parcours riche et multiculturel. En effet, elle parle cinq langues, elle est née à Istanbul, a vécu à Rome et en Grèce, a rencontré son mari suisse en Turquie pour partir vivre vingt ans à Copenhague et finalement s'installer à Prilly. Elle est à Epalinges depuis plus d'un an et elle s'y plaît très bien. Nous lui souhaitons une année remplie de bonheur. M.Y.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

**M. Raymond Crot**

Anniversaire : 24 avril

Logé depuis quarante-cinq ans dans une tour des Tuileries, M. Raymond Crot pose sur la société et ses contemporains un regard plein de sagesse et de philosophie. Electricien de formation, il a bifurqué vers les télécommunications. Modestement, il admet que le central téléphonique du CHUV et sa maintenance, c'est un peu lui. A sa retraite, sa fibre altruiste l'a poussé à s'engager comme porteur de repas à domicile à Epalinges. C'est en écoutant de la «bonne» musique classique et du «bon» jazz qu'il entend réaliser son projet : l'éternité. M.P.

**M<sup>me</sup> Anna Vettovaglia**

Anniversaire : 28 avril

Le plus beau jour de sa vie a été un certain 15 décembre 1973, au soir, lors du déménagement d'un logement «tristounet» périphérique, M<sup>me</sup> Anna Vettovaglia vit depuis sa fenêtre toutes les décorations lumineuses à la Croix-Blanche. Elle s'en rappelle comme si c'était hier. Cette sémillante nonagénaire, au parler fleurant bon son Tessin natal, a pour seul et unique hobby le bonheur de ses trois enfants et sept petits-enfants. «C'est une occupation à plein temps», dit-elle. M.P.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges



## AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

De nombreux distributeurs de sachets à défécation de chiens ont été placés dans la commune, et notamment le long des chemins communaux, pour permettre aux propriétaires de canidés d'éliminer, comme il se doit, les excréments de leur(s) compagnon(s) dans la poubelle la plus proche.

Les travaux de nettoyage de printemps ont permis de constater, lors des opérations de curage des bouches d'égout, que bon nombre de ces sachets sont jetés directement dans les regards de collecteurs en bordure de trottoir. Cette manière de se délester des sachets à excréments ne peut être acceptée; en effet, les sacs s'agglutinent dans les collecteurs en créant des obstacles à l'évacuation normale des eaux usées.

**Nous prions instamment les propriétaires de chiens de jeter les sachets à défécation uniquement dans les poubelles prévues à cet effet installées le long des trottoirs.**

## RECHERCHONS REMPLAÇANT(E) DE LA RESPONSABLE DU RÉFECTOIRE SCOLAIRE

**La commune d'Epalinges cherche une personne susceptible de pouvoir assurer le remplacement ponctuel (absence de courte durée: un ou deux jours, en cas de maladie, par exemple) de la responsable du réfectoire scolaire de Bois-Murat ou de son aide. Pour des absences plus longues, une autre solution serait mise en place.**

Ce poste nécessite une présence de quelques heures d'affilée, entre la fin de la matinée et le milieu de l'après-midi, et est rémunéré à raison de CHF 25.- l'heure + repas. Le/la remplaçant(e) doit tenir la caisse, assurer la surveillance dans le réfectoire et aider à débarrasser les plateaux.

Pour tout renseignement: 079 661 17 38 (M<sup>me</sup> J. Chablais).

## VACANCES SPORTIVES

**Le catalogue des vacances sportives 2013-2014 peut être obtenu auprès du Service cantonal de l'éducation physique et du sport, tél. 021 316 39 51 (le matin uniquement). Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site Internet [www.vd.ch/seps](http://www.vd.ch/seps) (sous «Index global» puis «Camps sportifs de vacances»).**

Les camps (quelque 350) sont organisés, pendant les périodes des vacances scolaires de printemps, d'été, d'automne et d'hiver, par diverses institutions et sont ouverts aux enfants et jeunes âgés de 4 à 20 ans (voire plus).

Ils proposent de nombreuses activités sportives ainsi que des loisirs culturels et éducatifs, tels que découverte de la faune et de la forêt, de l'environnement, de la vie à la ferme.

## SYMPHONIE

Le groupe Symphonie offre un temps d'amitié et de rencontre aux personnes résidant à Epalinges en organisant des repas auxquels chacun est invité gratuitement.

**La prochaine rencontre a lieu le samedi 29 juin, à 12 h, à Bois-Murat (complexe scolaire).**

En cas de mobilité réduite, un transport est organisé sur demande téléphonique le samedi matin au 021 784 10 09 (M<sup>me</sup> Marlène Schmied).

## LE GROUPE D'INTÉRÊT JEUNESSE DEVIENT JAIUNPROJET.CH, UN ORGANISME POUR SOUTENIR LES PROJETS DES JEUNES VAUDOIS

**Sur mandat du Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ) depuis 2000, le Groupe d'intérêt jeunesse vient de changer de nom pour s'appeler [jaiunprojet.ch](http://jaiunprojet.ch). Cet organisme est un service du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ).**

Les prestations principales restent les mêmes:

- Un soutien méthodologique aux projets de jeunes Vaudois de 13 à 25 ans dans le domaine extrascolaire (une cinquantaine par année).
- Une aide aux communes désirant encourager la participation des jeunes.
- La création de guides pratiques.

Avec ce changement de nom, la communication est encore plus soutenue par le biais:

- d'un nouveau site Internet: [www.jaiunprojet.ch](http://www.jaiunprojet.ch)
- d'une page Facebook: [www.facebook.com/jaiunprojet](http://www.facebook.com/jaiunprojet)

Contact:

[jaiunprojet.ch](http://jaiunprojet.ch)

Promoteurs projet jeunesse:

Carmine Cioffi, 079 256 15 28, Pierre Corajoud, 079 411 27 13

## DÉCHETTERIE DU GIZIAUX

**La déchetterie du Giziaux permet à tous les habitants de notre commune, moyennant l'obtention d'une carte d'accès, de se débarrasser de la plus grande partie des rebuts triés de leurs biens de consommation.**

### Horaire d'été

Lundi	08.30 – 12.00	
Mardi		14.00 – 18.00
Mercredi		15.00 – 20.00
Vendredi		15.00 – 20.00
Samedi	09.00 – 12.30	13.30 – 17.00

Il est rappelé qu'un écopoint, situé aux abords de la déchetterie, est accessible les samedis uniquement (heures d'ouverture identiques). Il permet d'évacuer les matières suivantes: papier et carton – bouchons (liège, métal, plastique) – bouteilles en PET – «Sagex» – bouteilles en verre (les «trois») – TetraPak – bouteilles en PE (lait) – aérosols – capsules Nespresso – ampoules (éco/à incandescence) – alu ménager/canettes – cassettes vidéo et DVD – boîtes en fer blanc – piles et accumulateurs.

Tout renseignement utile peut être obtenu auprès de Desa SA au 021 310 03 28 ou [www.desa-sa.ch](http://www.desa-sa.ch).

### Taxe au sac: mesures d'accompagnement (déchets encombrants)

Les personnes atteintes dans leur santé physique et ne pouvant pas assumer financièrement le recours aux prestations complémentaires proposées et facturées par l'entreprise Desa SA pour l'enlèvement à domicile des déchets encombrants peuvent s'adresser au Greffe municipal (021 785 61 00, puis 6) qui mandatera ensuite le service compétent.

## ANIMATIONS



## MÉRITES 2012

Les distinctions visant à récompenser des Palinzards ayant particulièrement brillé dans les domaines sportif, culturel, artistique ou professionnel ont été remises à l'occasion d'une soirée qui s'est déroulée le mardi 7 mai, en présence aussi des nouveaux habitants de notre commune. La manifestation, organisée à la Salle des spectacles, a également rassemblé les représentants des autorités communales, des sociétés locales et des paroisses.

Nous renouvelons nos plus vives félicitations aux lauréats:

**M. William Gosselin**, Mérite sportif, pour son voyage de 368 jours et de 14 000 km à vélo, et quelques autres à pied, en bus, en stop, en bateau et en scooter à travers 26 pays sur quatre continents.

**L'équipe scolaire de volleyball** – composée de Kelly Bovay, Delphine Amstutz, Lucie Amstutz, Pauline Maire, Pauline Michaud, Valérie Strasser, Océane Verrey et Aurélie Moix –, Mérite sportif, pour son titre de «Championne vaudoise scolaire de volleyball 2012».

**M<sup>me</sup> Janine Corbaz**, Mérite bénévolat/implication sociale, Marche en forêt, pour sa fidélité en qualité de guide d'un groupe de dames d'Epalinges dans leur marche hebdomadaire du jeudi, à travers les forêts du Jorat.

Pour l'édition des «Mérites 2013», les candidatures ou propositions devront être annoncées à la Municipalité, par écrit, avec tous les renseignements nécessaires, d'ici au 15 décembre prochain.



Au premier rang: tout à gauche, M<sup>me</sup> Janine Corbaz, suivie de trois jeunes championnes de volleyball. Au second rang: tout à gauche, M. Maurice Mischler, suivi de cinq jeunes championnes de volleyball entourant leur entraîneur, M. Philippe Wintzenried, enfin, tout à droite, M. William Gosselin avec son vélo.

© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

## FÊTE DE LA MUSIQUE À ÉPALINGES

La commission de culture et d'animation a le plaisir d'annoncer la seconde édition de la **Fête de la musique à Epalinges, le vendredi 21 juin dès 16 h**. Tous les habitants sont conviés à cet événement qui se déroulera à la place de la Croix-Blanche et dans ses environs.

Au programme, concerts, animations, stands et convivialité vous attendent ! Ne manquez pas ce moment d'échange et de rencontre haut en notes de musique !

Retrouvez toutes les infos et la programmation des concerts sur [www.caje.net](http://www.caje.net) et [www.epalinges.ch](http://www.epalinges.ch)

## COUP DE BALAI PRINTANIER

L'opération «Coup de balai 2013» s'est déroulée le samedi 27 avril dernier. Malgré une météo capricieuse, la quinzaine de participants a procédé au nettoyage de deux secteurs de forêts communales: le premier en aval du complexe scolaire de Bois-Murat, le second sous le parking de la Croix-Blanche. Le volume des débris récoltés s'est élevé à environ 3 m<sup>3</sup>, parmi lesquels des objets aussi divers qu'insolites tels que des pneus, une chenillette, un étau, des tabourets, une cheneau et même un javelot, en plus des déchets plus traditionnels (papiers, bouteilles, canettes, etc.).



## CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE

La population est invitée à se rassembler dans le périmètre de l'église des Croisettes pour fêter le 1<sup>er</sup> Août. Une grande halle de fête sera dressée pour l'occasion. Dès 19 h, l'apéritif – offert par la Commune – sera servi par les Paysannes vaudoises en costume. Les personnes présentes pourront se restaurer soit avec le menu traiteur proposé ou, en fonction de leur envie, avec les différentes propositions de petite restauration (crêpes, saucisses, frites, pâtisseries, etc.) confectionnées par la Jeunesse d'Epalinges qui se chargera de la tenue de la buvette.

Dès 20 h, à proximité de la Maison de paroisse, les productions de l'orchestre de jazz «Riviera Jazz Connection» assureront le divertissement musical de la soirée. Les enfants pourront participer au traditionnel «lâcher de ballons» qui interviendra selon les consignes du maître de cérémonie. Le gonflage des ballons débutera vers 19 h.

Dès 20 h 30, les jeunes enfants de moins de 10 ans pourront être accueillis à la salle de paroisse par des animatrices de l'Association Osons les livres qui leur proposeront un moment individuel de lecture. Important: les parents sont tenus d'accompagner l'enfant, de transmettre leur numéro de Natel à l'animatrice et de venir rechercher l'enfant à l'issue de l'activité, mais au plus tard avant le début du feu d'artifice; faute de quoi ce dernier ne pourra pas participer au moment de lecture.

La partie officielle débutera aux environs de 21 h. Après le traditionnel discours officiel, cette année prononcé par M<sup>me</sup> Adèle Thorens-Goumaz, conseillère nationale et coprésidente des Verts suisses, un jeune orateur procédera à la lecture du raccourci du Pacte de 1291.

Un cortège aux flambeaux s'ajoutera aux réjouissances. Il partira vers 21 h 30 de la zone de fête, évoluera le long d'un parcours sécurisé, puis se dirigera vers le sommet de la colline de l'église pour admirer l'allumage du traditionnel feu du 1<sup>er</sup> Août. Vers 22 h, le très apprécié feu d'artifice sera lancé. La partie récréative se poursuivra ensuite sous la cantine, avec l'orchestre de jazz.



## ASSOCIATION VAUDOISE DES PARENTS D'ÉLÈVES (APÉ-VAUD), GROUPE D'ÉPALINGES

Une conférence aura lieu, le mercredi 12 juin, à Epalinges, au collège de Bois-Murat, à la salle de quartier, à 20 h 15:

**Barbara de Kerchove**

**La LEO et l'école vaudoise: les changements à connaître**

La nouvelle Loi sur l'école obligatoire (LEO) et son règlement d'application entrent en vigueur en septembre prochain. Elle entraînera de nombreux changements dans la structure et le fonctionnement de l'école vaudoise avec des conséquences sur le déroulement de la formation des enfants et les possibilités pour ceux-ci d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à leur avenir.

Cette présentation sera aussi interactive: chacun pourra poser les questions qui le préoccupent, également à propos du Programme d'études romand (le PER), déjà en vigueur depuis une année, et du Cadre général d'évaluation des élèves, qui est en voie d'être adopté.

Entrée libre, collecte à la sortie.

## CAJE – JOURNÉE PORTES OUVERTES

**Le Centre d'Animation des Jeunes d'Epalinges a le grand plaisir de vous inviter à sa journée portes ouvertes, le dimanche 16 juin.**

Au programme:

un rallye pour les plus jeunes et une dégustation pour les plus grands!

**Tous les enfants de la commune âgés de 10 à 12 ans sont invités à participer au rallye «A l'épreuve des saveurs», de 14 h à 16 h 30!**

Dès 15 h 30, les familles, habitants de la commune et amis sont conviés à la remise des prix du rallye autour d'un apéritif et d'une présentation des activités et des projets du CAJE.

Cet événement est gratuit, il suffit pour les plus jeunes de s'inscrire au rallye d'ici au jeudi 6 juin, directement au Centre auprès des animateurs ou via notre site Internet.

**Venez nombreux profiter de ce rendez-vous estival!**

Retrouvez plus d'infos sur [www.caje.net](http://www.caje.net)

## CLUB DE NATATION

**Le Club de natation d'Epalinges recherche des sauveteurs qui peuvent s'engager pour une simple surveillance des nageurs adultes à la piscine de Bois-Murat (contre rémunération) le mercredi soir, de 18 h à 19 h 45 (sortie du bassin), hors vacances scolaires.**

Le Club rappelle aux jeunes dès 15/16 ans qu'il prend en charge les frais d'obtention du brevet de sauveteur «piscine», pour ceux qui ne le possèdent pas déjà, avec obligation de s'engager pour deux saisons de surveillance, de fin août à fin juin de l'année suivante.

Renseignements «sauveteurs» auprès de M<sup>me</sup> Nagel, 021 652 47 19 ou 079 462 87 27. Autres renseignements auprès de M<sup>me</sup> Chastan, responsable, 021 653 44 43.

**Faute de place, nous ne vous proposons pas de Jeux cette fois-ci.**

**Mais vous retrouverez cette rubrique dans la prochaine édition.**

## BRUNCH MUSICAL ET VIDE-GRENIER DE L'HARMONIE MUNICIPALE D'ÉPALINGES

**L'Harmonie municipale organise un brunch musical (sous forme de buffet garni), à proximité du Service des travaux, au Bois-de-la-Chapelle, le dimanche 30 juin 2013, à 10 h.**

Outre un buffet généreusement garni de produits du terroir (plusieurs sortes de pain, tresses, charcuterie, salades variées, plateau de fromages, tartes, café, thé, jus d'orange, boissons diverses), le brunch sera animé musicalement par l'Harmonie.

Parallèlement, l'Harmonie organise un vide-grenier qui aura lieu au même endroit. Il y a de la place pour 50 exposants. Le prix pour une surface de 3 x 3 m est de CHF 30.- à verser avant la manifestation sur le compte de l'Harmonie municipale d'Epalinges au CCP 10-17671-0. Chacun amène ses table, stand et chaises, rien ne sera fourni sur place.

### Prix pour le brunch

(accès libre au buffet, boissons alcoolisées non comprises):

- famille (deux adultes et deux enfants jusqu'à 16 ans): CHF 70.-
- dès 16 ans: CHF 30.- par personne

### Réservez au plus vite vos places auprès de:

M. Olivier Veraguth, e-mail: [overaguth@citycable.ch](mailto:overaguth@citycable.ch)

ou M. Philippe Koch, e-mail: [philippeko@bluewin.ch](mailto:philippeko@bluewin.ch)

## VENEZ DÉCOUVRIR LE KARATÉ AU KARATÉ-CLUB ÉPALINGES

**Un mois d'essai gratuit pour enfants et adultes, à la rentrée en août 2013.**

### Le karaté développe...

Coordination et équilibre – Souplesse et musculature – Détermination et discipline – Respect des autres et des règles – Affirmation et maîtrise de soi.

Pour bénéficier du premier mois gratuit, présentez-vous ou amenez votre enfant aux cours «débutants» qui ont lieu au dojo de la salle de sport de la Croix-Blanche à Epalinges.

### Pour les enfants (dès 7 ans révolus):

les jeudis de 17 h à 18 h 15 dès le 29 août 2013

et les samedis de 11 h à 12 h dès le 31 août 2013

**Pour les adultes:** tous les lundis de 19 h 30 à 21 h 30

[www.karateclubepalinges.ch](http://www.karateclubepalinges.ch)

## DÉCOUVREZ LA PÉTANQUE À ÉPALINGES

«Tu tires ou tu pointes? – C'est l'écho des vacances au soleil, une partie de boules sous la pinède...» Mais ici à Epalinges, nous avons aussi nos parties de boules à l'ombre de notre forêt, et la pétanque est un sport qui se pratique dans de nombreux clubs en Suisse.

**La Pétanque d'Epalinges, société sportive amicale, existe depuis 1978. Elle a ses terrains à la Gravière, au bout du chemin du Bois-de-la-Chapelle, où les membres et amis se retrouvent les jeudis soir, dès 19 h 30, de mai à septembre, sauf déluge, pour jouer aux boules.**

C'est dans la bonne humeur et la camaraderie que les parties amicales à la mûlée débutent dès 20 h. Entre les parties, boissons et petite restauration sont à disposition. Pas de limitations d'âge ni d'expérience, vous êtes tous les bienvenus! Nous vous prêterons volontiers des boules, venez essayer la pétanque sous les arbres, vous allez être conquis! Plus on est nombreux, plus on a de plaisir!

**Pour tous renseignements complémentaires, contactez Florian au 079 449 61 18 ou Nicole au 079 541 00 32.**

## MÉMENTO DES MANIFESTATIONS



### SALLE DES SPECTACLES

◆ **Mardi 11 juin, de 14 h à 17 h**  
Après-midi musical et dansant pour les Aînés animé par Jojo Music

◆ **Samedi 15 juin, de 19 h à 21 h**  
Zumba Fashion Party, venez perdre des calories en vous amusant!  
Infos et inscriptions: [cgp@sunrise.ch](mailto:cgp@sunrise.ch)  
Chloé: 076 422 03 95

◆ **Vendredi 21 juin, dès 16 h**  
Fête de la musique et Auditions publiques de l'Ecole de musique

◆ **Mardi 25 juin, à 19 h 15**  
Séance du Conseil communal

◆ **Vendredi 5 juillet, à 10 h 30**  
Promotions scolaires  
(remise des certificats de fin d'études)

◆ **Mardi 10 septembre, de 14 h à 17 h**  
Après-midi musical et dansant pour les Aînés animé par Styves

### CENTRE DE LA CROIX-BLANCHE

◆ **Samedi 15 juin, de 9 h à 13 h**  
Vente de pains et de spécialités diverses cuits au four à pain d'Epalinges

### CENTRE ET PLACE DE LA CROIX-BLANCHE

◆ **Vendredi 21 juin, dès 16 h**  
Fête de la musique (voir détails en page 6)

### PLACE DE LA CROIX-BLANCHE

◆ **Vendredi 16 août, dès 15 h 30**  
Tourneurs d'orgues de Barbarie

### CENTRE D'ANIMATION DES JEUNES D'ÉPALINGES (CAJE)

◆ **Dimanche 16 juin, de 14 h à 16 h 30**  
Rallye « A l'épreuve des saveurs » pour tous les enfants d'Epalinges âgés de 10 à 12 ans (sur inscription, voir détails en page 7)  
Dès 15 h 30, remise des prix autour d'un apéritif avec les familles, amis des participants et habitants d'Epalinges

### LUDOTHÈQUE DE LA CROIX-BLANCHE

◆ **Mardi 4 juin, de 20 h à 22 h**  
**Mardi 3 septembre, de 20 h à 22 h**  
Soirées jeu (pour tous ceux qui aiment jouer)

### BÂTIMENT DU SERVICE DES TRAVAUX

◆ **Dimanche 30 juin, à 10 h**  
Brunch musical et vide-grenier de l'Harmonie municipale (voir détails en page 7)

### DIFFÉRENTS QUARTIERS DE LA COMMUNE

◆ **Lundi 10 juin, à 20 h**  
Concert de l'Harmonie municipale sur la place publique des Tuileries

◆ **Lundi 17 juin, à 20 h**  
Concert de l'Harmonie municipale à Près-les-Bois

◆ **Lundi 24 juin, à 20 h**  
Concert de l'Harmonie municipale à l'abri public des Planches/Bodérons

### COMPLEXE SCOLAIRE DE BOIS-MURAT

◆ **Jeudi 4 juillet, dès 14 h 15**  
Fête des Ecoles

### SALLE DE QUARTIER DE BOIS-MURAT

◆ **Mercredi 12 juin, à 20 h 15**  
Association des Parents d'Elèves, conférence de M<sup>me</sup> B. de Kerchove: «La LEO et l'école vaudoise: les changements à connaître» (voir détails en page 7)

◆ **Samedi 29 juin, à 12 h**  
Rencontre et repas du groupe Symphonie

### LOCAL DE VOTE DE BOIS-MURAT

◆ **Dimanche 9 juin**  
Votations fédérales et cantonales

### PÉRIMÈTRE DE L'ÉGLISE

◆ **Jeudi 1<sup>er</sup> août**  
Célébration de la Fête nationale (voir page 6)

### SALLE DE SPORT DE LA CROIX-BLANCHE

◆ **Samedi 1<sup>er</sup> juin**  
Mi-Nuit du Volleyball-Club

### TERRAIN DE SPORT DE LA CROIX-BLANCHE

◆ **Samedi 29 juin**  
Journée d'athlétisme FSG

### QUARTIER DES ROCHES

◆ **Vendredi 31 mai, dès 18 h**  
Fête des voisins, pour les bâtiments Roches 35 à 43 (à proximité des entrées 41 et 43)

## DÉCOUVREZ VOTRE COMMUNE



### SOLUTION DU N° 176 DE MARS 2013

Quatorze personnes ont reconnu la photographie sur laquelle on aperçoit la maison située au chemin du Polny 12b.

Les réponses exactes nous ont été données par: Marianne Beutler, Rachel Christinet, Raymond Gloor, André Brühlart, Isabelle Carrard, Michel Delessert, Marinette Ducret, Ambra Foletti, Frédy Girardin, Marinette Küffer, Michel Küffer, Gottlieb Schenk, Janine Schenk, Christiane Sémoroz.

Nous les félicitons très sincèrement de leur perspicacité. Nous invitons les trois premières personnes citées à passer au Greffe municipal pour prendre possession de leur récompense.

### Nouvelle énigme

Nous vous proposons une nouvelle photo insolite réalisée par M<sup>me</sup> Heidi Viredaz-Bader. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale avant le 20 juillet 2013.



**Délai pour la remise des textes destinés au numéro de septembre 2013:**

- **20 juillet 2013**  
au Greffe municipal d'Epalinges



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges